



## Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire

Postulat 2025-GC-86

### Mieux soutenir les parents dans leur rôle d'éducation au numérique

---

Auteures :	Galley Liliane / Moura Sophie
Nombre de cosignataires :	0
Dépôt :	13.03.2025
Développement :	13.03.2025
Transmission au Conseil d'Etat :	13.03.2025
Réponse du Conseil d'Etat :	10.06.2025

---

#### I. Résumé du postulat

Par postulat déposé et développé le 13 mars 2025, les dépositaires relèvent les risques et les conséquences sur la santé de l'utilisation problématique des outils et technologies numériques dans le contexte privé. Les observations relatées par les professionnel-le-s encadrant des enfants, adolescent-e-s et leurs familles soulignent des enjeux majeurs en matière de gestion appropriée et sécurisée des médias numériques. Les dépositaires soulignent que les parents se sentent souvent démunis pour assurer l'accompagnement de leurs enfants face à l'évolution rapide des nouvelles technologies.

Afin de bénéficier d'une vue d'ensemble des mesures existantes et des lacunes en matière de promotion des compétences numériques et médiatiques, le présent postulat demande au Conseil d'Etat de dresser un état des lieux des mesures de prévention et de soutien existantes et d'identifier les besoins subsistants en la matière.

#### II. Réponse du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat relève que le soutien aux parents représente en effet un enjeu central en matière de santé publique, qui rejoint actuellement différentes politiques publiques et stratégies en cours, notamment la Stratégie cantonale de promotion de la santé et de prévention (Perspectives 2030) et ses différents programmes cantonaux thématiques, la Stratégie cantonale de santé sexuelle, le concept inter-directionnel de santé à l'école 2023-2027, les mesures en lien avec la prévention du jeu excessif et du surendettement, la Stratégie « Je participe » - Perspectives 2030 et son plan d'action, la Stratégie de développement durable de l'Etat de Fribourg 2021-2031.

Ces politiques publiques soutiennent actuellement la mise en œuvre et le déploiement de différentes mesures en matière de prévention de différents usages problématiques des médias numériques. Ces mesures ciblent tant les professionnel-le-s encadrant les enfants et adolescent-e-s que les parents. La coordination ainsi que le maintien des sources de financement pour la pérennisation de ces mesures sont des enjeux importants pour les années à venir.

Le Conseil d'Etat partage ainsi le souhait de répondre de manière optimale et durable aux enjeux de prévention liés à l'usage des médias numériques. Il rejoint le constat de la nécessité de dresser un état des lieux exhaustif des mesures existantes et d'assurer une analyse complète des besoins non couverts afin d'optimiser les stratégies en cours.

Le Conseil d'Etat invite donc le Grand Conseil à accepter le postulat.